

Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

Rapport d'activité 2012

RESSOURCES

➔ **Base de données documentaires [financement ACSE / pilote IREV]**

La mutualisation de l'activité documentaire des centres de ressources composant le Réseau constitue l'activité de base du Réseau RECI. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation de la base de données bibliographiques commune.

Depuis la création du Réseau RECI la mise en commun de ressources, par le biais d'une base documentaire (production de références bibliographiques avec des résumés analytiques), est un incontournable.

Cette base documentaire commune aux membres du Réseau RECI a été mise en ligne sur internet en 2008 (<http://biblio.reseau-reci.org>). Cette base est donc consultable aussi bien par un public averti (chercheurs, professionnels...) que par un plus grand public (étudiants...).

Elle permet ainsi de pouvoir effectuer des recherches dans les catalogues documentaires (environ 21.000 références) de 5 centres ressources territorialisés (ARIFOR, COFRIMI, CREFE, IREV, ORIV).

Cette action a été reconduite en 2012 par cinq des structures composant le Réseau RECI (à savoir ARIFOR, COFRIMI, CREFE, IREV, ORIV).

L'administration de la base a été co-pilotée par l'IREV et l'ORIV tout au long de l'année 2012.

➔ **FONCTION CHEF DE PROJET DOCUMENTAIRE**

Pour coordonner la fonction documentaire du Réseau, la fonction chef de projet a été assurée sur l'année 2012 par l'IREV.

➔ **BILAN DE CONSULTATION DE LA BASE DOCUMENTAIRE COMMUNE AU RESEAU RECI, EN LIGNE SUR INTERNET**

La base de données a reçu environ 123872 visites durant l'année 2012 (contre 59187 en 2011). Ceci pour une moyenne de 3035 visiteurs « uniques » par mois (contre 2.297 pour 2011). La fréquentation est nettement en hausse par rapport à l'année dernière avec 64685 consultations en plus de la base de données documentaire du réseau RECI (soit +109%) pour une hausse de 32% des visiteurs uniques.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette hausse :

- En janvier 2012, l'IREV a fait le choix d'abandonner son propre logiciel documentaire et a effectué le transfert de l'ensemble de ses notices vers la base du RECI. Les usagers de l'IREV ont donc été amenés à utiliser la base du Réseau RECI (redirigés par le site internet et la newsletter mensuelle).

- Durant le dernier trimestre de l'année 2012 on peut constater une forte progression des consultations. Ceci peut s'expliquer par l'organisation par le réseau RECI d'un séminaire le 29 novembre 2012 intitulé « Prévention des discriminations et collectivités ». Celui-ci a été l'occasion de communiquer sur notre outil documentaire.
- Cette progression s'explique également par un référencement efficace du contenu de la Base de données dans les moteurs de recherche. De plus, au niveau local, les structures membres du réseau RECI communiquent sur la base par le biais de : leurs sites Internet, publications, productions documentaires, information lors de journées, petits déjeuners et démonstration lors de réunions avec les partenaires.
- Enfin, la base de données est beaucoup plus régulièrement exploitée par des utilisateurs réguliers.

Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demande d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

➔ **OPTIMISATION DE LA BASE DE DONNEES**

VEILLE

Dans un souci d'optimisation de l'outil, les documentalistes du réseau RECI ont souhaité dès 2011, améliorer le repérage des rapports et des productions incontournables publiés par des organismes institutionnels, associatifs en France et en Europe. Cette veille est destinée à s'assurer que ces publications font l'objet d'une saisie régulière dans la base. Ce travail s'est poursuivi en 2012. Des documents manquants ont été pointés et ajoutés dans la base.

La veille effectuée pour repérer des ressources électroniques à signaler sur le portail européen sur l'intégration vient également alimenter la base commune et vice et versa. Ceci permet une optimisation du travail des documentalistes.

ALIMENTATION DE LA BASE DE DONNEES

Cette action consiste en une alimentation régulière de la base par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Du 1er janvier au 31 décembre 2012, 389 notices ont été créées (contre 323 en 2011).

THESAURUS

Une mise à jour des mots clés du thésaurus avait été réalisée fin 2011, notamment pour permettre de rajouter les nouveaux dispositifs, les nouvelles structures, de nouvelles notions ou développer une thématique peu traitée jusqu'à maintenant. Les modifications du thésaurus dans la base de données documentaire ont été réalisées début 2012.

VALORISATION DES RESSOURCES

Des « étagères virtuelles » (équivalent à des bibliographies) sont consultables sur la page d'accueil du site internet de la base de données bibliographique du Réseau RECI (www.biblio.reseau-reci.org). Ces « étagères virtuelles » valorisent les ressources présentes dans la base sur un sujet précis et permettent également de montrer les dernières bibliographies réalisées en lien avec le programme de travail du Réseau.

En 2012, 2 nouvelles étagères ont été créés : « Education "Discrimination, diversité, intégration, égalité des chances" » ; « Le vieillissement des immigrés ». Outre ces deux étagères, on retrouve sur la page d'accueil les étagères suivantes : « Nouveautés » ; « Laïcité » ; « Prévention des discriminations et collectivités territoriales ».

➔ REUNIONS ENTRE CHARGES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION

Afin de coordonner l'activité et la saisie sur la base documentaire, mais aussi de produire collectivement, les chargées d'information et de documentation ont été amenés à se réunir à quatre reprises durant l'année 2012 : 8 février ; 31 mai ; 13 septembre ; 13 décembre 2012. Une réunion téléphonique a également été organisée le 17 avril.

➔ Site internet [financement ACSE – pilote ARIFOR]

Le travail de mise à jour est mené plus particulièrement au sein du réseau RECI par l'ARIFOR. Les statistiques de consultation pour la période allant de janvier à décembre 2012 font état de 15.609 visites (contre 11 022 en 2011), 8.126 visiteurs différents (contre 5.792 en 2011) et 37.453 pages vues (contre 25.876 en 2011).

La hausse de fréquentation du site est de 41% par rapport à l'année 2011.

Les données font également apparaître une hausse des téléchargements de documents en ligne.

Téléchargement 2012	Nombre
Point de vue sur .. interculturalité	5957 contre 524 en 2011
Note RECI interculturalité : définition	1099 contre 132 en 2011
Publication Discrimination et territoires	833 contre 484 en 2011
Note RECI élus-es et intégration	205 contre 136 en 2011
Note de cadrage Education	183 contre 126 en 2011

➔ Portail européen sur l'intégration [financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV]

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration dans les 27 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs de l'intégration (la notion est entendue au sens large) des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts (institutionnels, associatifs, chercheurs...) et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Les objectifs poursuivis par ce portail sont de :

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs de l'intégration, au-delà des frontières nationales,
- faciliter la mise en réseau et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs de l'intégration" au niveau européen.

A cet effet, il comprend un vaste fonds documentaire, des outils pour favoriser le travail en réseau et la présentation de « pratiques » d'intégration.

Si chacun peut contribuer et devenir membre de cette communauté, chaque pays dispose d'un coordinateur national. Au niveau européen, c'est l'organisation Migration Policy Group (MPG) qui administre le site et coordonne l'alimentation du site par les 27 pays membres du site. Il est le principal interlocuteur des coordinateurs nationaux.

En France, le réseau RECI assure la fonction de coordinateur national depuis 2008. Au sein du réseau RECI, l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet.

La mise à disposition de ressources

En tant que coordinateur national, le réseau RECI s'engage à alimenter ce portail par l'apport de connaissances sur le thème de l'intégration des populations migrantes et immigrées, en axant sur le travail des associations et de la société civile et la recherche de documents sur leurs actions.

Concrètement, cela se traduit notamment par la mise en ligne sur le portail :

- De « documents » sur les questions d'intégration et de migrations pouvant être de natures diverses : recherche universitaire, rapport, dossier ressources, bulletin d'information, étude...
- Des liens vers des associations ou des acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de l'intégration des populations immigrées et/ou de la prévention des discriminations raciales en France.
- D'évènements : annonces de temps d'échanges (colloques...), de formations...
- De nouvelles (actualités) dans le domaine de l'intégration et de la prévention des discriminations (politiques publiques, législations...).
- De « pratiques d'intégration » consistant en une fiche décrivant des projets considérés comme particulièrement positifs et innovants dans le domaine de l'intégration des populations immigrées.

Par ailleurs, le réseau RECI promeut le Portail européen sur l'intégration, lors des manifestations qu'ils organisent, dans leurs publications, sur leur site internet...

Un renforcement de la fonction de veille et un travail de capitalisation d'expériences

En 2012, ce projet a été reconduit avec, comme enjeu particulier, une alimentation mensuelle du site et le renforcement des rubriques « actualités » et « événements » dans les domaines de l'intégration et des migrations. Ce type de ressources demande une veille régulière et réactive (en lien avec l'actualité). L'alimentation du portail internet passe par un important travail de veille documentaire, de repérage des acteurs et de pratiques et la mise en forme de ces dernières sous forme de fiches qui profitent aux acteurs bien au-delà du portail internet.

D'un point de vue quantitatif, le Réseau RECI a repéré et posté sur le portail internet, par l'intermédiaire de l'ORIV, 5 « bonnes pratiques d'intégration » (contre 12 en 2011), 14 liens vers des organisations (contre 33), 81 documents (contre 86 en 2011), 29 événements (annonces de colloque, de formation... - contre 66 en 2011) et 33 « nouvelles » (articles de presse, annonce d'un nouveau dispositif, d'une expérience de terrain... - contre 24 en 2011).

Les « pratiques d'intégration » qui ont été rédigées par des membres du Réseau RECI portent notamment sur les thèmes suivants :

- ☛ Mise en place d'un système de vigilance interne de prévention et de lutte contre les discriminations dans l'accès au logement social, action portée par l'Association Villeurbanaise pour le Droit au Logement.
- ☛ Conseil Roubaisien de l'interculturalité et de la citoyenneté, action portée par la Ville de Roubaix.
- ☛ "La France des couleurs" : outil de sensibilisation sur les représentations sociales et le vivre ensemble, action portée par l'Association Montalbanaise d'Aide aux Réfugiés.

- ☛ Bribes de mémoire, action portée par le Centre Interculturel de Documentation à Nantes.
- ☛ Cellule stage, action portée par la Ville De Roubaix.

Une fonction de coordination

En tant que pilote, l'ORIV anime et coordonne le travail des membres du RECI ; assure le lien avec les interlocuteurs européens ; met en ligne sur le portail les fiches et les informations remontées par les membres du RECI.

Pour répondre à l'enjeu d'une alimentation régulière du portail, le travail d'animation et de coordination porté par l'ORIV en 2012 a notamment consisté en :

- un important travail de mise à plat des procédures de saisie des ressources dans le portail européen sur l'intégration,
- un suivi d'outils collaboratifs en ligne permettant à chaque membre du réseau de partager son travail de veille,
- des contacts réguliers avec les structures du réseau impliquées en tant que contributeurs pour faire le point sur les pratiques d'intégration repérées sur leur territoire,
- un appui aux structures du réseau concernant la réalisation et la rédaction des fiches de capitalisation sur les pratiques d'intégration,
- des points d'étape réguliers lors des réunions du réseau RECI pour informer du déroulement du projet (en termes d'attentes et d'avancées),
- une veille attentive sur la qualité des contributions et leur équilibre tant sur le plan des thématiques abordées, de leur nature (liens, documents, pratiques...), des territoires d'intervention...

PRODUCTION DE CONNAISSANCES

Un travail de production prévu en 2012 n'a pas pu être finalisé (note sur les personnes âgées immigrées). Ce sujet a seulement donné lieu à un travail de réflexion en interne au Réseau. Par contre, une production non prévue a été réalisée suite à une sollicitation de la revue Diversité (Ville, Ecole, Intégration) pour la réalisation d'un article dans la revue sur discriminations et éducation.

➔ **Article "Démarches éducatives et question ethnique" [financement ACSE– pilotes ARIFOR et IREV]**

Cet article intitulé "Démarches éducatives et question ethnique" a été publié dans la revue "Diversité, Ville-école- intégration" en avril 2012. Il est le résultat d'un projet mené depuis 2008 par les membres du Réseau RECI.

Cet article reprend des enjeux relatifs à la gestion de la diversité et à la lutte contre les discriminations dans le champ éducatif, à partir d'une définition des termes et d'illustrations concrètes d'actions repérées ou mises en œuvre par les structures membres du réseau. Elle propose des pistes de réflexion ainsi qu'une définition commune des enjeux identifiés. La rédaction de l'article a été pilotée par l'ARIFOR et l'IREV.



➔ Note de cadrage « Prévention des discriminations et collectivités » [financement ACSE – pilotes ARIFOR et IREV]

Le Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (Réseau RECI) réalise, depuis 2006, avec le soutien de l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) un travail de capitalisation des expériences des collectivités engagées dans le champ de la prévention et de la lutte contre les discriminations.

Il a permis, au fil du temps et des analyses, de dégager des pistes de réflexions et d'identifier des pratiques favorisant l'émergence d'une politique locale de prévention des discriminations pérenne et efficiente. Cette note de cadrage poursuit le travail engagé et pose, au-delà du repérage des actions, un regard analytique sur les politiques de prévention des discriminations menées par les collectivités. Si toutes les actions engagées par les collectivités dans le domaine de la prévention et la lutte contre les discriminations ne relèvent pas de plans territoriaux de prévention des discriminations (dispositif ACSE, inscrit dans le cadre des dispositifs « politique de la ville »), il faut toutefois souligner l'effet levier de ce dispositif, mis en œuvre dès 2001.

Pour mémoire, les plans ont été initiés sur plusieurs sites pilotes dès 2001-2002. Leur mise en œuvre fait suite à la production d'un guide¹, dont l'objectif était d'appuyer les acteurs pour une meilleure prise en compte de la dimension « lutte contre discriminations » au sein des contrats de villes. L'objectif des plans territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations était « d'accompagner les collectivités qui souhaitent agir afin de réduire les discriminations sur leur territoire ». A l'issue de ces premiers plans territoriaux, le Comité interministériel à l'intégration du 10 avril 2003 et le Comité interministériel des villes du 9 mars 2006 ont réaffirmé l'importance de « combattre localement les discriminations » à travers la mise en place de programme d'actions.

Cette réflexion s'inscrit par ailleurs dans les travaux menés par l'ACSE notamment sur la capitalisation et l'évaluation des plans territoriaux de lutte contre les discriminations (engagée en février 2010).

La rédaction de cette note de cadrage a été co-pilotée par l'ARIFOR et l'IREV. Elle a été présentée lors d'un séminaire organisé par le réseau le 29 novembre 2012.

FORMATION

➔ Interculturalité et accueil des ressortissants des pays tiers [financement FEI – pilote COFRIMI]

A noter que cette formation s'inscrit dans le cadre d'une réponse faite par COFRIMI à un appel à projets du Fonds Européen d'Intégration qui contribue à la mise en œuvre de stratégies nationales d'intégration des ressortissants des pays tiers par le renforcement de compétences interculturelles des professionnels agissant pour l'intégration des populations immigrées. Elle est mentionnée dans le cadre du programme de travail du RECI pour mémoire mais n'impacte pas son budget.

¹ Délégation interministérielle à la ville (DIV), Direction de la population et des migrations (DPM), Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), Fonds d'action sociale (FAS), Lutter contre les discriminations raciales sur le marché du travail - Guide pratique ([volume 1](#) et [volume 2](#)), sept. 2000

COFRIMI a répondu, pour la deuxième année, à l'appel à projets 2012 lancé par le Fonds européen d'intégration (FEI) sur l'axe C : "organisation de cycles de formations à l'interculturalité destinés aux personnels de l'administration et des établissements publics en charge de l'intégration". Le FEI a retenu le projet et cofinance l'action de formation intitulée "Accueil des ressortissants des pays tiers et démarche interculturelle", d'une durée de trois jours, à hauteur de 50%.

Objectifs visés :

- Mieux connaître les réalités de l'immigration.
- Mieux appréhender la relation et la démarche interculturelle dans les pratiques d'accueil.
- Développer des aptitudes relationnelles face à l'altérité pour une meilleure compréhension de la demande et un accueil de qualité.

COFRIMI a sollicité à nouveau, les partenaires de RECI pour mettre en place cette formation dans leur région respective et permettre ainsi un essaimage sur l'ensemble du territoire national. Cette collaboration a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat précisant les rôles de chacun et les conditions financières. Par ailleurs, un travail de concertation et de suivi a été nécessaire. Il s'est fait soit lors de réunions, soit par téléphone, soit par mail.

Finalement six formations ont été mises en place, soit 16 jours de face à face pédagogique. 73 acteurs médico-sociaux ont été formés.

Dates	Organisme destinataire	Intitulé de la formation	Publics	Nb partc.
25 au 27/01/2012	Inter établissements Région Picardie. Lieu : Amiens ; En partenariat avec l'EPI	Accueil des ressortissants des pays tiers et démarche interculturelle	acteurs sociaux	16
10 et 11/05/2012	Inter établissements. Lieu : CNHI Paris en partenariat avec les membres de RECI	Accueil des ressortissants des pays tiers et démarche interculturelle	acteurs sociaux	10
23 au 25/05/2012	Inter établissements Pays de Loire. Lieu : Nantes . En partenariat avec le CID	Accueil des ressortissants des pays tiers et démarche interculturelle	acteurs sociaux	13
20 au 22/06/2012	Inter établissements Région Picardie. Lieu : Creil En partenariat avec l'EPI	Accueil des ressortissants des pays tiers et démarche interculturelle	acteurs sociaux	9
du 05 au 07/12/2012	Inter établissements Région Nord Pas de Calais. Lieu : Tourcoing En partenariat avec l'IREV	Accueil des ressortissants des pays tiers et démarche interculturelle	Acteurs sociaux	11
17 et 18/12/12	REAAP de la Marne (impact de la formation mise en place en 2011 en partenariat avec l'ARIFOR)	Parentalité et démarche interculturelle	Prof ; membres du réseau	14

Quatre formations ont été réalisées en partenariat avec 3 membres de RECI :

- 2 formations avec l'EPI dont une mise en place à Amiens et l'autre à Creil,
- une formation en Pays de Loire en partenariat avec le CID,
- une formation à Tourcoing en partenariat avec l'IREV.

Par ailleurs, une formation s'est adressée aux salariés des associations membres de RECI et aux partenaires associés. Elle a eu lieu à la CNHI Paris.

Enfin, une formation a été réalisée pour les membres du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) de la Marne. Ce réseau a sollicité COFRIMI parce qu'il a eu connaissance de la formation faite en 2011 à Châlons en Champagne en partenariat avec l'ARIFOR.

Les fiches individuelles d'évaluation et le bilan oral de fin de formation font ressortir :

- une prise de recul sur les pratiques
- l'acquisition de clés de compréhension par rapport à certaines situations,
- l'intérêt et l'importance d'une réflexion en groupe sur des situations professionnelles rencontrées par les participants,
- les mises en situation dynamiques ont fait prendre conscience des mécanismes mis en œuvre dans le rapport à l'autre différent : l'ethnocentrisme, les représentations sociales (stéréotypes, préjugés), autant d'obstacles à la communication,
- la modification des représentations et un autre regard porté sur les publics accueillis,
- l'acquisition de compétences de communication permettant de mieux communiquer avec ces publics,
- le repérage des organismes relais vers qui orienter les personnes ou à qui s'adresser,
- une meilleure connaissance des acteurs locaux et une mise en lien,
- le souhait, exprimé par certains, de partager et d'échanger avec leur équipe.

Les groupes ont exprimé pouvoir être plus efficaces dans leurs interventions, pouvoir mener les entretiens différemment, se sentir mieux outiller.

Les formations ont regroupé des professionnels de différents établissements ce qui a permis une meilleure connaissance des acteurs locaux et une mise en lien.

La diversité des professionnels et des types de structures a permis d'aborder la législation applicable aux étrangers, les questions identitaires qu'entraînent la migration, le processus d'intégration, la place et le rôle de l'acteur social dans ce processus. Tous ces éléments ont été analysés à partir des situations rencontrées par les participants et par des exemples apportés par la formatrice et venant illustrer les apports théoriques.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS

➔ Évaluation des actions de prévention des discriminations [financement ACSE – pilotes ARIFOR et IREV]

La note de cadrage du directeur général de l'Acsé de juin 2011 sur les plans territoriaux de prévention des discriminations liées à l'origine indique la nécessité pour les porteurs de mieux évaluer les plans de prévention.

L'Acisé entend le terme origine comme « l'origine ethnique ou géographique (au sens de la loi), l'origine sociale (en référence aux quartiers prioritaires de la politique de la ville, ou la résidence dans un de ces quartiers prioritaires) ». Aujourd'hui, les évaluations dans ce domaine sont encore très peu nombreuses.

Or cette évaluation est difficile et pose de nombreux problèmes de méthodologie, dont notamment les questions suivantes :

- Comment évaluer une politique de prévention, qui suppose de mettre en évidence une/des formes d'absence ou de baisse (qui suppose une quantification préalable) d'évènements discriminatoires, comme conséquence de l'action publique ?
- Comment articuler l'évaluation d'objectifs opérationnels (liés à des actions territorialisées notamment) et des objectifs généraux (faire reculer les discriminations) ?
- Quelle est la bonne échelle d'analyse, tant sur le territoire à prendre en compte (micro-local à l'échelle d'un quartier par exemple, local, communal, communauté d'agglomération, département, région ...) que sur l'ampleur dès la mise en œuvre des politiques considérées (action, programme d'actions, plan territorial, voire politique publique dans son ensemble) ?

Il a donc été décidé de mettre en place un groupe de travail, appelé à se réunir six fois, dont l'objectif est d'aboutir à un livret de conseils méthodologiques pour mieux évaluer les actions/programmes/politiques de prévention des discriminations liées à l'origine.

Idéalement, ce recueil de recommandations visera à aider les acteurs responsables (notamment les collectivités) à mettre en œuvre des évaluations des actions/ des programmes de prévention des discriminations liées à l'origine, notamment celles des plans territoriaux de prévention.

TEMPS D'ECHANGES

➔ **Organisation d'un séminaire national: « Prévention des discriminations et collectivités : initier, mobiliser, pérenniser » [financement ACSE– pilotes ARIFOR, IREV et ORIV]**

Ce séminaire organisé le jeudi 29 novembre 2012 à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (Paris) a accueilli 60 personnes.

Le séminaire a été l'occasion de présenter et mettre en débat les enseignements issus du travail de capitalisation d'expériences réalisé par le Réseau RECI et rassemblé dans la note de cadrage, diffusée à cette occasion.

L'enjeu de cette journée était de créer les conditions de débat et d'échanges autour de pratiques et de proposer des axes de réflexion, des pistes de travail ou des préconisations applicables sur les territoires, dans une logique de pérennisation.

L'organisation du séminaire a été co-pilotée par l'ARIFOR, l'IREV et l'ORIV.

➔ **Intégration locale et collectivités [financement DAIC – pilote ORIV]**

Sur la base des ressources disponibles et du recueil d'informations sur la mise en œuvre au niveau local des PRIPI en particulier dans le lien avec les collectivités était prévu l'organisation d'un séminaire « fermé » permettant de réunir acteurs locaux (collectivités et Etat) pour échanger sur leurs pratiques en matière d'intégration.

Compte tenu du manque de disponibilités des collectivités sur la période et de l'attente des orientations dans le domaine de l'intégration, il a été décidé de reporter le séminaire au début de l'année 2013. Il a finalement eu lieu le 28 mars 2013.

➔ **Discriminations et enjeux émergents [financement ACSE]**

Organisation de deux séminaires de travail entre membres du réseau RECI visant à aborder deux thématiques clés autour des processus discriminatoires : la question du logement (réunion de travail le 1er juin 2012) et la question de l'éducation populaire (réunion de travail le 14 septembre 2012).

Discriminations et logement

Les membres du Réseau ont organisé, le 31 mai 2012, un temps de réflexion commun afin de mieux appréhender la problématique « discriminations et logement ». Les membres ayant déjà travaillé sur ce sujet (AVDL, ARIFOR et ORIV) ont présenté leurs actions et l'état de leurs réflexions. Des enjeux transversaux ont été identifiés et ont permis d'élaborer des pistes de travail, à affiner sur l'année 2013 : réalisation d'une note documentée, recherche documentaire sur les champs thématiques connexes (mixité, mobilité, peuplement, ségrégation...), identification des personnes/travaux ressources et organisation d'un temps de débat avec un intervenant, repérage des champs d'« injonctions paradoxales ».

Education populaire et prévention des discriminations

Les membres du Réseau RECI ont organisé, le 14 septembre 2012, un temps de réflexion commun afin d'identifier sur nos territoires comment l'éducation populaire s'empare de la question de la prévention des discriminations.

L'ORIV, le CID et l'ARIFOR ont présenté une série d'actions menées en Champagne-Ardenne, en Alsace et en Pays de Loire. Plusieurs démarches sont engagées par les fédérations d'éducation populaire (Fédération des centres sociaux, des MJC, la Ligue de l'enseignement...).

Elles se traduisent par des formations à destination des salariés, des membres du CA, ..., par la création ou la mise à disposition d'outils à destination des acteurs de jeunesse, par la mise en place de groupe de réflexion sur la perception des discriminations dans les structures (Etats des lieux, diagnostics...).

De plus l'Europe via son programme européen Jeunesse en action (PEJA) impulse la mise en place de projets auprès des acteurs de jeunesse (exemple : organisation fin 2012 d'un séminaire européen de jeunes en région Champagne-Ardenne pour échanger sur les discriminations et sur la manière dont cette question est traitée dans chaque pays représenté et rédaction d'une lettre ouverte aux acteurs jeunesse.

FONCTIONNEMENT ET MISE EN RESEAU

Au cours de l'année 2012, cinq regroupements ont été organisés : 8 février à Paris, 30 mars à Paris, 31 mai et 1er juin à Lyon, 13 et 14 septembre à Nantes, 13 et 14 décembre à Paris.

Lors de ces réunions, au-delà des échanges sur le fonctionnement du Réseau et des différentes structures, les membres du réseau RECI ont travaillé, plus particulièrement, sur les thèmes suivants : discriminations et collectivités, discriminations et logement, discriminations et éducation, interculturalité.

Les membres du Réseau RECI ont par ailleurs apporté leur appui lors d'un séminaire de travail, organisé par l'ACSE (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances) le 7 février 2012, sur les discriminations dans l'éducation et qui a donné lieu à la rédaction de la synthèse des échanges.

Plusieurs membres du Réseau ont également participé à un séminaire, organisé par l'ACSE, le 7 novembre 2012 sur « Égalité dans le logement : comprendre, s'engager, agir ensemble ».